



Martine Weiss - Jean-Luc Claudepierre
Gîtes Natures de la Pierre du Loup
150, Vers pairis 68370 ORBEY
Tél : 03.89.71.35.66
E-mail : giteorbey@orange.fr
Site : <http://perso.wanadoo.fr/gite.orbey>



Charte d'accueil des animaux

C'est avec plaisir que nous accueillons vos animaux pendant votre séjour.
Pour le confort de tous voici quelques conseils à respecter.

A l'arrivée, une petite visite des lieux s'impose...

J'en profite pour repérer mon territoire !

Mes maîtres et le propriétaire font un inventaire

Une petite caution est demandée à mes maîtres lors de l'arrivée.

Celle-ci leur sera rendue si le gîte n'a pas connu de dégradation !

⊗ L'accès aux chambres à coucher m'est interdit et je dors sur la couche que mes maîtres ont amenés.

⊗ Je ne sors pas seul et comme il y a d'autres animaux sur la propriété je suis tenu en laisse.

⊗ Je suis propre, je fais mes besoins dans les nombreux prés alentours et pas sur le terrain de jeu des enfants. En cas « d'accident », mes déjections sont jetées dans la poubelle.

⊗ Je dois éviter de créer des nuisances sonores.

⊗ Mes maîtres ne doivent jamais me laisser seul au gîte je serais triste et je pourrais faire des dégâts.

Voici le jour du départ, mes maîtres ont nettoyé le gîte.

Ils n'ont vraiment laissé aucune trace de mon passage ! Nous pourrions revenir sans problème.

En établissant cette charte d'accueil des animaux, nos propriétaires Gîtes de France souhaitent pouvoir accueillir notre clientèle "Amie des animaux" en toute confiance.

Un supplément animal est demandé : 30 euros pour 1 animal, 40 euros pour 2 animaux maxi (pour le séjour)